



La Communauté de Communes des Savanes
avec la Maison de la Jeunesse des Savanes lance sa

CAMPAGNE DE SUBVENTION

CULTURE - SPORT - INSERTION ET FORMATION PAR LE SPORT



Du **15 octobre**
au **30 novembre 2026**



Téléchargez le dossier
de demande de subventions sur

CCDSGUYANE.FR



Dépôt physique des dossiers

Kourou :

Siège de la CCDS, 1 rue Raymond Cresson ou Maison de la Jeunesse
"Melissa ALVES", 1 rue Pallul – 97310 Kourou

Sinnamary :

Hôtel des entreprises, 1 rue Bois de Rose – 97315 Sinnamary

Iracoubo :

Maison France Services, 3 rue Nicole Raphael – 97315 Iracoubo

Saint-Élie :

Annexe mairie, Rue Docteur Etienne Gippet – 97300 Cayenne

INFOS

mjs@ccds-guyane.fr
+594 594 47 14 44

Le mot de Michaël RIMANE, Président de la CCDS



Mesdames, Messieurs,
Chers responsables associatifs, chers habitants des Savanes,
C'est avec une conviction profonde et une ambition forte pour
notre territoire que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Les associations sportives et culturelles occupent une place essentielle dans
la vie des Savanes. Bien au-delà des activités qu'elles proposent, elles sont
des lieux de rencontre, de partage, de transmission et d'engagement citoyen. Elles créent du lien
entre les générations, favorisent l'épanouissement de notre jeunesse, valorisent nos talents et
contribuent chaque jour au rayonnement de notre territoire.

De Kourou à Sinnamary, de Saint-Élie à Iracoubo, nos associations font vivre nos communes, nos
quartiers et nos villages. Elles portent des projets, entretiennent notre patrimoine culturel,
encouragent la pratique sportive et défendent des valeurs fondamentales de solidarité, de respect
et de dépassement de soi. Certaines d'entre elles accompagnent même des sportifs jusqu'aux plus
hauts niveaux de compétition, avec des champions reconnus à l'échelle mondiale.
Ces réussites sont une fierté collective et démontrent toute la richesse humaine ainsi que le
potentiel de notre territoire.

Tout au long de cette mandature, les membres du Conseil communautaire et moi-même souhaitons
accompagner durablement les associations sportives et culturelles. Cet engagement s'inscrit dans
une volonté de proximité, d'équité et de développement territorial. Soutenir le tissu associatif, c'est
investir dans les femmes et les hommes qui agissent au quotidien au service de l'intérêt
communautaire. C'est aussi donner à chacun, et particulièrement à notre jeunesse, les moyens de
s'exprimer, de se former, de se dépasser et de trouver sa place dans la société.

À travers ce dispositif de subventions, la Communauté de Communes des Savanes souhaite être un
partenaire attentif et engagé à vos côtés. Nous entendons soutenir les initiatives qui répondent aux
besoins de nos habitants, encourager les projets porteurs de sens et favoriser un développement
équilibré entre nos quatre communes. Cette démarche repose sur le dialogue, la transparence et la
reconnaissance du travail accompli par les bénévoles, les dirigeants associatifs, les éducateurs, les
artistes et l'ensemble des acteurs de terrain.

Je mesure pleinement les responsabilités qui sont les vôtres, les efforts consentis et les défis
auxquels vous êtes confrontés. Votre engagement mérite d'être reconnu, valorisé et accompagné.
C'est pourquoi nous souhaitons construire avec vous une relation de confiance, fondée sur une
ambition commune : faire des Savanes un territoire vivant, solidaire, attractif et fier de ses talents.
Je vous invite donc à vous saisir pleinement de cette démarche et à poursuivre, avec détermination,
vos actions au service de nos populations.
Je vous remercie pour votre engagement et vous assure de toute ma considération.

« Ensemble, faisons de la vitalité associative une force durable pour
les Savanes et un véritable levier d'avenir pour notre territoire. »



Le mot de Nicsonne JEANTY, Elu délégué au Sport et à la Culture

Les Savanes sont riches de leurs talents, de leurs traditions et de l'engagement de celles et ceux qui les font vivre au quotidien.

Derrière chaque action sportive ou culturelle, il y a des femmes et des hommes engagés qui donnent de leur temps, révèlent des talents, font vivre nos traditions et rapprochent les générations. Par leur action, ils font battre le cœur de nos communes.

Cet engagement mérite d'être reconnu et soutenu.

C'est tout le sens de cette campagne de subventions : donner aux associations les moyens de concrétiser leurs idées, de développer leurs projets et de porter leurs ambitions.

Notre vision politique est claire : faire rayonner chacune des communes des Savanes en valorisant leurs talents et en construisant un territoire plus dynamique, plus solidaire et accessible à tous. Cette ambition, nous voulons la porter avec celles et ceux qui font vivre notre territoire au quotidien.

Clubs sportifs, associations culturelles, acteurs de terrain : vos initiatives comptent et participent pleinement à notre avenir commun.

Alors, osez, innovez, lancez-vous !

*« Ensemble, faisons bouger les Savanes
et rayonner nos communes ! »*



Kourou, le 12 octobre 2026

COMMUNIQUE

La campagne de subventions aux associations est lancée !

Sport, culture, insertion et formation par le sport : la Communauté de communes des Savanes simplifie les démarches et ouvre sa campagne de demande de subventions 2027. Deux campagnes par an et un dépôt des dossiers en ligne : la CCDS fait ainsi évoluer son dispositif pour faciliter les démarches des associations du territoire.

Un événement sportif à organiser ? Un projet culturel à faire grandir ? Une initiative pour les jeunes, la transmission de nos traditions ou le partage entre habitants ? Derrière chaque projet, il y a des bénévoles, des idées et une énergie qui font vivre nos communes. Depuis de nombreuses années, la CCDS est aux côtés des associations pour les accompagner dans leurs initiatives et contribuer au dynamisme des Savanes. Aujourd'hui encore, elle renouvelle son engagement à vos côtés !

Au cœur de cette dynamique, la **Maison de la Jeunesse des Savanes « Melissa Alves » (MJS)** est un lieu ressource dédié à la vie associative. La CCDS vous accompagne dans vos démarches et soutient les projets qui participent à l'animation, à la richesse culturelle et au développement du territoire avec ses forces vives. Par cette évolution de son dispositif, la CCDS poursuit cette relation de proximité et facilite les démarches des associations qui souhaitent développer leurs actions.

Cette année, deux nouveautés viennent faciliter l'accès au dispositif : **deux campagnes d'attribution des subventions sont désormais organisées chaque année et les associations peuvent transmettre en ligne les pièces constitutives de leur demande de subvention**, via une plateforme dédiée gérée par la CCDS.

Deux campagnes par an pour mieux accompagner les projets associatifs

Afin d'offrir davantage de possibilités aux associations, le dispositif s'organise désormais autour de deux périodes de dépôt annuelles.

La première campagne se déroule **du 15 octobre au 30 novembre 2026**. Une seconde campagne sera organisée en avril 2027, selon un calendrier qui sera communiqué ultérieurement.

Cette organisation permet aux associations de disposer de deux rendez-vous dans l'année pour présenter leurs projets sportifs et culturels, en tenant compte des besoins du territoire et de leur calendrier d'activités.

Un dépôt en ligne pour simplifier les démarches

Autre évolution majeure : les associations peuvent désormais déposer les documents nécessaires à leur demande directement sur la plateforme numérique de la CCDS.

Formulaire de demande, présentation du projet, budget prévisionnel et pièces justificatives pourront ainsi être transmis en ligne, selon les modalités prévues pour la campagne.

Cette démarche vise à faciliter la constitution et la transmission des dossiers, tout en proposant un accès plus direct au dispositif de subvention. Les associations peuvent également consulter le règlement d'attribution afin de prendre connaissance des conditions d'éligibilité et des critères d'évaluation des projets.

Le dépôt en ligne est accessible depuis le site internet de la CCDS : www.ccdsguyane.fr.

Associations : préparez votre dossier dès maintenant !

La première campagne de subventions sportives et culturelles est ouverte **du 15 octobre au 30 novembre 2026**. Les associations sont invitées à consulter le règlement, à télécharger le formulaire de demande et à transmettre leur dossier complet via la plateforme en ligne de la CCDS, dans les délais impartis. Le dépôt d'une demande ne vaut pas attribution d'une subvention. Chaque dossier sera instruit conformément au règlement et dans la limite des crédits disponibles.

Consultez le règlement d'attribution des subventions ici.

À travers ce dispositif, elle poursuit son engagement aux côtés des associations qui contribuent, par leurs projets et l'implication de leurs bénévoles, à la vitalité sportive, culturelle et associative des Savanes.



Une question ? Besoin d'informations ?

L'équipe de la Maison de la Jeunesse des Savanes est à votre écoute.

✉ mjs@ccds-guyane.fr